

Compte-rendu du Conseil d'école N°3

Ecoles élémentaires Amilly et Cintray

Jeudi 13 juin 2024 à 18h15 à la mairie de Cintray

Présents :

Municipalités :

M. le Maire d'Amilly, Mme Chaigneau, Mme Bourdelas

M. le Maire de Cintray, M. David, Mme Graupner

Enseignants : Mmes, Azevedo, Le Thiec, Meyniel, Neveu, Perinka, Ms. Morel, Bouchard

Représentants des parents d'élèves : Mmes, Choquet, Géré, Pelletier, Thomasse, Tissier, Couppé

DDEN : Mr Vinsot

Excusés :

IEN : Mme Chaboche,

Représentants des parents d'élèves : Mmes Coat, Hénault

1. Bilan de l'année scolaire

Intervention de l'infirmière scolaire :

- Le 15 mars, **tous les élèves de CE1 ont eu une visite avec l'infirmière scolaire.** Elle a contrôlé la vue, l'audition et les vaccins.
- Le 31 mai, elle a fait **une intervention avec tous les CM2 sur la puberté.**

Activités culturelles et artistiques :

- **Musique en Tous Sens.**

Les 2 classes de CM1/CM2 bénéficient de 10 séances de musique avec une intervenante musicienne. Les élèves travaillent sur les musiques du monde avec manipulation d'instruments.

Nous allons reconduire le projet musique l'année prochaine. Le projet a été validé par les municipalités.

- 4 classes (CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1) sont allées au **château de Maintenon le 30 mai.** Les élèves ont bénéficié d'une séance de cinéma en plein air et d'une visite de château.
- Le 25 juin à 20h30 **la chorale de l'école** se produira devant les parents à la salle Jean Ménard. Nous remercions la municipalité d'Amilly pour le prêt de la salle. La municipalité accepte de nous prêter la sono pour la représentation mais ne sait pas si elle fonctionne encore. Un pot de l'amitié sera offert par l'APE après la représentation.
- **Découverte de l'allemand pour tous les CM2** avec une intervention de Mme Goutte, professeur d'allemand au collège Herriot, le 23 mai.

Activités sportives :

- **Piscine** pour les classes de CP et CP/CE1 d'avril à juillet.
- **Initiation au basket :** les classes de CE1/CE2 et CE2 /CM1 ont bénéficié de quelques séances.
- **Savoir rouler :** Les élèves des 2 classes de CM1/CM2 feront un parcours vélo sur route le 1^{er} et le 2 juillet. Les CM2 ne pourront pas valider la compétence « savoir rouler à vélo » à cause de l'absence d'intervention de la prévention routière. Nous remercions les parents accompagnateurs qui ont dû passer un agrément et qui rendront cette activité possible.

- **Cross entre écoles le 16 avril à Amilly**

Le matin, les maternelles ont couru avec les élèves de l'école de l'élémentaire.

L'après-midi, les élèves de l'élémentaire se sont mélangés pour courir ensemble une distance allant de 800m à 2400m.

Nous remercions les parents qui ont aidé à l'organisation.

- **Les Olympiades le 20 juin toute la journée pour les écoles maternelle et élémentaires.**

Le matin, les élèves de maternelle et les 2 classes de CP et CP/CE1 participent aux différentes épreuves. Les CM tiennent les ateliers et les CE encadrent les groupes de petits.

L'après-midi, les classes du CE au CM2, jouent dans les différents ateliers.

- Les CP/CE1 et CP feront **une marche jusqu'à Cintray** avec un pique-nique à Cintray le lundi 1er juillet.

Classes découvertes :

- Du 4 au 7 juin 24 pour 4 classes : CP, CP-CE1, 2 classes de CM1-CM2.
- Du 21 au 24 mai 24 pour 2 classes : CE1-CE2, CE2-CM1

Tout s'est très bien passé, nous avons eu des activités de qualité.

Tous les élèves sont ravis.

Liaison CM2/ 6^{ème} :

Une rencontre sportive CM2/6^{ème} a lieu le 18 juin au stade Jean Boudrie à Lucé.

La visite du collège a lieu le 14 juin toute la journée avec repas au self du collège.

Ils suivront des cours et rencontreront d'anciens élèves de l'école.

Les inscriptions se font par internet.

Décloisonnement GS-CP :

- **La fête des 100 jours d'école** le 19 avril : les GS et les CP ont participé à des ateliers autour du nombre 100 à la maternelle et ont pris un goûter ensemble.
- **Les GS passeront une matinée dans la classe de CP.** Les CP iront en maternelle. Date à déterminer

Il y aura une visite de l'école pour les parents de GS et pour les nouveaux élèves le jeudi 27 juin à 18h.

Remise des prix est prévue le 5 juillet. A cette occasion, tous les élèves de l'école recevront un livre offert par les municipalités.

Les municipalités offriront aussi un livre aux futurs CP le jour de la rentrée.

Fête de l'école le 28 juin organisée par APE à partir de 17h30.

L.S.U.N : livret scolaire unique numérique (du CP à la 3^{ème})

Les parents pourront le consulter en ligne à partir du 1^{er} juillet et peut être le signer.

Exercices de sécurité :

Un dernier exercice incendie est programmé fin juin.

2. Prévisions pour la rentrée 2024

Effectifs à la rentrée :

A ce jour, 130 élèves sont prévus pour la rentrée

Départs : 20 CM2, arrivées : 26 CP Il y a 5 départs définitifs et 4 nouvelles arrivées.

Effectifs :

CP : 26
CE1 : 30
CE2 : 21
CM1 : 24
CM2 : 28

6 classes :

CP/CE1 : 13+7
CP/CE1 : 13+7
CE1/CE2 : 16+7
CE2 /CM1 : 14+8
CM1 : 8+14
CM2 : 8+14

Les effectifs ne sont pas définitifs, il peut y avoir des changements durant l'été.

Mme Périnka reste sur le poste de décharge de direction.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 30 août (rentrée le lundi 2 septembre 2024)

ENT : Nous utiliserons de nouveau Educartable.

Fournitures scolaires :

En théorie, l'école est gratuite.

Quatre listes (une pour les CP, une pour les CE1, une pour les CE2, une pour les CM) sont présentées. Elles ont été votées à l'unanimité. (*Voir annexe*)

Evaluation d'école :

Notre école a participé à une évaluation d'école cette année.

Le bilan qui devait avoir lieu en février, puis en avril a été reporté au 20 juin. A ce jour, nous ne pouvons pas vous faire de retour.

3. Point financier**Budgets versés à l'école par les deux municipalités :**

- Budget de fonctionnement : 5 081.30 € (41.65 €/élève pour 122 élèves)
- Budget pour les prix : 1 012.60 € (8.30 € x 122 élèves)

Subventions versées pour la Coopérative scolaire :

2 465 € par la commune d'Amilly + 3770 € pour le transport
804 € par la commune de Cintray +1230 € pour le transport

Montant de la coopérative : à ce jour, il est de 30 671 €.

Nous n'avons pas encore payé le transport des classes volcans (11 600 €) et le solde de l'hébergement pour les 2 séjours (5000 €) puis le transport des différentes sorties (cinéma, Maintenon, collège).

4. Temps périscolaire : Etude, garderie, cantine et transport scolaire

Compte-rendu de la réunion entre les élus et les représentants de parents.

Il n'y a eu aucune question de la part des parents. Aucun changement n'est prévu pour l'année prochaine.

Fin de la séance : 19h15

Mme Meyniel, secrétaire

Mme. Neveu, directrice

Annexe :

Liste des fournitures à prévoir pour les élèves de CP

- Un taille-crayon
- Des ciseaux
- De la colle
- Une double-décimètre en plastique rigide
- Une pochette de crayons de couleur
- Un cahier de textes (pas d'agenda)
- Une pochette à rabats avec élastiques
- Une ardoise avec des feutres + un chiffon
- Un protège document format A4 avec 10 pochettes
- une gourde

Tout ce matériel **restera à l'école, le soir**, dans une trousse afin d'éviter tout oubli éventuel.

—> **Prévoir** plusieurs stylos pour les enfants qui restent à l'étude.

Penser également à transmettre à l'école, le plus rapidement possible, **l'attestation d'assurance scolaire** (Responsabilité civile + Individuel accident) de votre enfant.

Liste des fournitures à prévoir pour les élèves de CE1

- Un taille-crayon
- Des ciseaux
- De la colle
- Une double-décimètre en plastique rigide
- Une pochette de crayons de couleur
- Une pochette de 12 feutres
- Un cahier de textes (pas d'agenda)
- Une pochette à rabats avec élastiques
- Une ardoise avec des feutres + un chiffon
- Un protège document format A4 avec 10 pochettes (seulement pour les nouveaux élèves de l'école)
- une gourde

Tout ce matériel **restera à l'école, le soir**, dans une trousse afin d'éviter tout oubli éventuel.

—> **Prévoir** plusieurs stylos pour les enfants qui restent à l'étude.

Penser également à transmettre à l'école, le plus rapidement possible, **l'attestation d'assurance scolaire** (Responsabilité civile + Individuel accident) de votre enfant.

Liste des fournitures à prévoir pour les élèves de CE2

- Un stylo bleu, un vert, un rouge (pas de crayon 4 couleurs), un surligneur
- Un crayon à papier H.B + une gomme + un taille-crayon
- Des ciseaux
- De la colle
 - Ce petit matériel sera à renouveler dans l'année.
- Une double-décimètre en plastique rigide
- Une pochette de crayons de couleur
- Une pochette de feutres STABILO point 88 fine 0,4 (pour écrire)
- Un agenda
- Un grand classeur A4 avec 4 anneaux
- Une ardoise avec des feutres + un chiffon
- Un porte vues format A4 avec 20 pochettes
+ un porte vues supplémentaire pour les nouveaux élèves de l'école
- Un petit cahier 17x22, 60 pages (pour les devoirs du soir).
- Une gourde

Tout ce matériel restera à l'école, le soir, dans une trousse afin d'éviter tout oubli éventuel.

→ **Prévoir** un ou plusieurs stylos pour les enfants qui restent à l'étude.

Penser également à transmettre à l'école, le plus rapidement possible, l'attestation d'assurance scolaire (Responsabilité civile + Individuel accident) de votre enfant.

Liste de fournitures à prévoir pour les élèves de CM1 et CM2

- Un stylo bleu, un vert, un rouge (pas de crayon 4 couleurs), un surligneur
- Un crayon à papier H.B + une gomme + un taille-crayon
- De la colle
 - Ce petit matériel sera à renouveler dans l'année.
- Des ciseaux
- Une règle de 30 cm en plastique rigide, une équerre
- Une pochette de crayons de couleur
- Un agenda
- Un grand classeur A4 avec 4 anneaux
- Un porte vues format A4 avec 20 pochettes
+ un porte vues supplémentaire pour les nouveaux élèves de l'école
- Une ardoise avec feutres + un chiffon
- Un petit cahier 17x22, 60 pages avec une couverture en polypropylène
- Une gourde

Tout ce matériel restera à l'école, le soir, dans une trousse afin d'éviter tout oubli éventuel.

→ **Prévoir** un ou plusieurs stylos pour les enfants qui restent à l'étude.

Penser également à transmettre à l'école, le plus rapidement possible, l'attestation d'assurance scolaire (Responsabilité civile + Individuel accident) de votre enfant.